

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

**PREFECTURE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES**

Communes de SAINT LAURENT BLANGY et ATHIES

SOCIETE PRD

EXPLOITATION D'UN ENTREPOT DE STOCKAGE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

Le public est informé qu'en application des dispositions du Code de l'Environnement, un arrêté préfectoral du 15 octobre 2012 prescrit l'ouverture d'une enquête publique d'un mois, sur le projet présenté par la Société PRD, dont le siège social est 8, rue Lammenais - 75008 PARIS, à l'effet d'être autorisée à exploiter un entrepôt de stockage, Zone Actiparc, sur le territoire des communes de SAINT LAURENT BLANGY et ATHIES.

Cette enquête se déroulera en Mairie de SAINT LAURENT BLANGY, du 5 novembre 2012 au 5 décembre 2012 inclus. Durant cette période, le public pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

M. Didier CHAPPE, proviseur de lycée retraité, commissaire-enquêteur, sera présent en mairie de SAINT LAURENT BLANGY, les lundi 5 novembre 2012 de 9 h à 12 h, mardi 13 novembre 2012 de 15 h à 18 h, mercredi 21 novembre 2012 de 9 h à 12 h, vendredi 30 novembre 2012 de 14 h à 17 h et mercredi 5 décembre 2012 de 14 h à 17 h.

A l'issue de l'enquête, le Préfet statuera sur la demande d'autorisation d'exploiter.

Les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public en mairie de SAINT LAURENT BLANGY, pendant au moins un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Par ailleurs, les personnes intéressées peuvent consulter le résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale, puis ultérieurement les rapports et conclusions du commissaire-enquêteur sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais (Annonces et Avis - Consultation du public)